Association pour la Valorisation Et la Reconnaissance de la Profession Aide-Soignante

AVERPAS

PETITION

La pétition reste la propriété de l'association AVERPAS, et donc interdit toute modification de celle-ci

Les aide-soignants revendiquent les points suivants :

*** une ré-actualisation de la durée des études (glycémie, bandes, ...)**
*** un diplôme d'état (obtenu)**
*** un décret de nos compétences ainsi qu'un rôle propre**
*** possibilité de s'installer en libéral**
*** augmentation du salaire**
*** passage en 2eme année pour les AS voulant entreprendre des études d'infirmier**

Nom et Prénom	Fonction	Lieu de travail	Signature

Diffusez la pétition autour de vous. Vous renverrais celle-ci à l'adresse ci-dessous.
Vous pourrez constater de l'évolution de la pétition sur le site de l'association.
www.soignant-hospitalier.com

Le Président d'AVERPAS
Thierry HAMOT

Le forum

Association pour la Valorisation Et la Reconnaissance de la Profession Aide-Soignante
20, chemin du mollard rond - 38140 RENAGE

N° déclaration : W381000691

JO du 26 juin 2007 n°00597